

Attestation de prise en charge employeur

Nous nous engageons à prendre en charge intégralement les frais de participation à la journée de formation organisée par la F.N.E.J.E. de :

Mme, Mlle, M.

Nom de l'employeur
.....

N° de SIRET
.....

Tél.

Adresse
.....
.....

E-mail

Les frais s'élèvent à 125 € TTC.

- Nous souhaitons recevoir une facture établie en exemplaires.
- Nous souhaitons recevoir une convention de formation en deux exemplaires.

Tous les employeurs de forme juridique Loi 1901 devront régler les frais de formation à l'inscription. Nous avons pris connaissance du règlement.

L'employeur
Date, signature et cachet de l'employeur

Règlement

Article 1

La Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants, dont le siège social est situé : 3, Place Johann Strauss – 37200 Tours, organise conformément à l'article 2 de ses statuts et à l'agrément n° 24 37 02787 37 qu'elle a reçu de la délégation à la Formation Professionnelle de la Région Centre des Journées d'Etude Régionales, ouvertes à tous les professionnels de la petite enfance.

Article 2

Ces formations se dérouleront sur une journée, sur un temps de 7 heures.

Article 3

Les objectifs de cette formation consistent à élargir les compétences professionnelles des participants, développer leur réflexion sur l'évolution de la profession et de son adaptation aux nouveaux besoins d'aujourd'hui.

Article 4

Les méthodes pédagogiques retenues sont des apports théoriques, confrontés aux réalités de terrain, avec des situations apportées par les stagiaires.

Article 5

La Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants se réserve le droit d'apporter après publication toutes modifications que les circonstances exigeraient.

Article 6

Les frais de participation sont pris en charge par les participants ou par les employeurs dans le cadre d'une convention de formation.

Article 7

Les frais de participation sont payables d'avance, par les individus et les associations en 1901. Les collectivités territoriales assureront les frais de participation sur présentation d'une facture et d'une attestation de présence.

Article 8

Les inscriptions ne sont acceptées que si elles sont rédigées sur la fiche d'inscription prévue à cet effet, accompagnée éventuellement de l'attestation de l'employeur. Dès réception des bulletins d'inscription, le secrétariat F.N.E.J.E. FORMATION adressera une attestation d'inscription à l'employeur, servant de laisser passer au participant pour les journées d'étude, ainsi qu'aux participants prenant en charge leur frais de formation.

Article 9

En cas d'annulation, si celle-ci intervient trois semaines avant la formation, il sera retenu 50€ de frais de dossier. Passez cette date, les annulations feront l'objet d'une facture d'office de 50 % des frais de participation à la charge du participant ou de l'employeur. Toute absence n'ayant pas fait l'objet d'une annulation préalable entraînera une facturation d'office du montant total des frais de participation à la charge du participant ou de l'employeur. Toute annulation pour être prise en compte devra être formulée par courrier ou par fax.



La communication est un iceberg au centre de la dynamique d'équipe

Journées d'Etude Régionales des Professionnels de la Petite Enfance 2013

13 mai **QUETIGNY (21)**

14 mai **MONTCEAU-LES-MINES (71)**

15 mai **LYON (69)**

16 mai **GRENOBLE (38)**

3 juin **NANTES (44)**

4 juin **TOURS (37)**

5 juin **LIMOGES (87)**

7 & 8 juin **TOULOUSE (31)**

8 octobre **LILLE (59)**

10 octobre **MONTPELLIER (34)**

11 octobre **MARSEILLE (13)**

12 octobre **CAGNES/MER (06)**

Nouvelles dates !!!

22 novembre METZ (57)

23 novembre PARIS (75)

Présentation



Tout est communication, parce qu'elle s'inscrit dans la relation.

Selon une étude de l'université de Pennsylvanie, seul 7% de la communication serait véhiculée par des mots... le reste se révèle dans la manière de communiquer ou non, et dans la subjectivité.

L'objectif de cette journée d'étude et de rencontre est de faire émerger ce qui est inconscient, parfois caché sinon méconnu, dans la communication des équipes professionnelles et leurs effets sur les relations de travail.

Ainsi différents niveaux de réalité seront abordés :

⇒Celui de la personne, avec ses émotions, ses non-dits, ses attentes, ses plaintes, son cadre de référence;

⇒Celui de la relation où se joue l'estime mutuelle et le jeu de pouvoir, les peurs et les rigidités, les diverses transactions où l'on est sur la même longueur d'onde ou sur des malentendus ;

⇒Celui du groupe où se croise les processus de cohésion et de cohérence au travers des normes et des rôles de chacun ;

⇒Celui du Service et de sa structure qui positionnent chacun à une place dans l'organisation du travail.

Intervenant : Dany Kaberghs, psycho-sociologue

Programme

9h00 : Accueil - Introduction de la journée par la FNEJE

9h30—12h30 : Tables rondes : échanges croisés sur des questions autour de la « communication dans tous ses états » des personnes et de leurs relations

12h30– 13h30 : Pause repas

13h30-17h : Jeux de mises en situation de travail en équipe
Des jeux de simulation organisationnelle
Conclusions de la journée

Fiche d'inscription

Je m'engage à participer à la journée de formation de la FNEJE qui se déroulera à :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> 24 janvier—ILLKIRCH (STRASBOURG) | <input type="checkbox"/> 3 juin — NANTES | <input type="checkbox"/> 8 octobre—LILLE |
| <input type="checkbox"/> 13 mai—QUETIGNY (DIJON) | <input type="checkbox"/> 4 juin—TOURS | <input type="checkbox"/> 10 octobre—MONTPELLIER |
| <input type="checkbox"/> 14 mai—MONTCEAU-LES-MINES | <input type="checkbox"/> 5 juin—LIMOGES | <input type="checkbox"/> 11 octobre—MARSEILLE |
| <input type="checkbox"/> 15 mai—CALUIRE (LYON) | <input type="checkbox"/> 7 juin—TOULOUSE | <input type="checkbox"/> 12 octobre— CAGNES/MER |
| <input type="checkbox"/> 16 mai— GRENOBLE | <input type="checkbox"/> 8 juin—TOULOUSE | <input type="checkbox"/> 22 novembre—METZ |
| | | <input type="checkbox"/> 23 novembre—PARIS |

NOUVELLES
DATES

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

E-mail

Date de naissance

Profession

J'assume moi-même mes frais de formation

- Tarif individuel 90 €
- Tarif individuel adhérent à la FNEJE, demandeur d'emploi, étudiant (sur justificatif à fournir) : 80 €

Aucune inscription ne sera acceptée sans règlement. J'ai pris connaissance du règlement.

Signature du participant

À retourner à :

FNEJE Formation

3 place Johann Strauss
37200 TOURS

Téléphone : 02 47 73 59 62

Télécopie : 02 47 73 59 49

Messagerie : fneje-delegation@fneje.fr

www.fneje.fr

